



Programme de l'examen sur les valeurs mobilières - clients institutionnels

Dernière mise à jour : le 8 mai 2025

Avec le soutien de





Aperçu de l'examen sur les valeurs mobilières - clients institutionnels

Paramètres de l'examen

Examens	1 copie
Format de l'examen	Contrôlé (à distance ou en personne)
Durée de l'examen	2,5 heures
Format des questions	Choix multiple
Nombre de questions par examen	100
Nombre de tentatives autorisées par examen	3

Pondération des questions

Élément	Questions indicatives
1 Gestion des relations avec les clients institutionnels	16
2 Conflits d'intérêts et normes de conduite	8
3 Titres à revenu fixe	12
4 Titres de capitaux propres	13
5 Analyse des titres et théorie de placement	31
6 Produits gérés et autres produits	8
7 Exécution et intégrité du marché	12





Explication du programme

Le programme est divisé en une série de résultats d'apprentissage. Pour chaque résultat d'apprentissage, le candidat doit connaître, comprendre, mettre en application ou analyser des informations. Les attentes sont décrites ci-après.



Connaître exige que le candidat se souvienne d'informations comme des faits, des règles et des principes. Les termes connexes incluent « décrire », « indiquer », « reconnaître » et « énoncer ».

Par exemple :

- Lequel des énoncés suivants est un pouvoir disciplinaire des Autorités canadiennes en valeurs mobilières?
- Quel est l'objectif du Fonds canadien de protection des investisseurs?
- Qui est responsable de la gestion de la politique fiscale au Canada?



Comprendre exige que le candidat montre sa compréhension d'un problème, d'un fait, d'une règle ou d'un principe. Les termes connexes incluent « décrire », « expliquer », « interpréter » et « sélectionner ».

Par exemple :

- Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le rôle du suivi de marché d'un courtier en placement?
- Pourquoi un courtier en placement peut-il faire appel aux services d'un dépositaire?
- Le marché du travail est utilisé comme principal indicateur économique dans l'analyse du marché. Lequel des énoncés suivants explique ce qu'il peut nous indiquer?



Le candidat doit « **mettre en application** » l'information dans des situations précises énoncées dans une question. Les termes connexes incluent « calculer », « démontrer », « mettre en œuvre », « interpréter » et « utiliser ».

Par exemple :

- Parmi les énoncés suivants, lequel démontre la conformité avec la règle sur la connaissance du client pour les clients institutionnels?
- Passez en revue les informations sur les trois fonds dans le tableau ci-dessous. Calculez le rendement moyen des fonds.

	Valeur initiale (en millions de dollars)	Valeur finale (en millions de dollars)
Fonds A	540 \$	590 \$
Fonds B	2 400 \$	2 250 \$
Fonds C	920 \$	935 \$

- Dans laquelle des situations suivantes un représentant inscrit utiliserait-il le taux de rendement pondéré en fonction de la valeur en dollars, plutôt que le taux de rendement pondéré en fonction du temps?



Analyser exige que le candidat examine des informations et tire des conclusions ou établisse des liens. Les termes connexes incluent « comparer », « mettre en contraste », « différencier » et « examiner ».

Par exemple :

- Un investisseur achète 100 actions d'une société cotée en bourse pour 25,80 \$ chacune et les vend ensuite, plusieurs mois plus tard, pour 32,40 \$. Il effectue ces opérations par l'intermédiaire d'un courtier offrant des services pour comptes sans conseils qui facture des frais fixes de 15 \$ par opération. Calculez l'incidence des frais sur le rendement de l'investisseur.
- Un représentant inscrit examine les renseignements recueillis auprès d'une entreprise cliente lors d'une réunion. Les renseignements indiquent que le client cherche à lever des capitaux à long terme tout en limitant le risque pour le capital existant de l'entreprise. L'entreprise cliente en est encore à ses débuts, mais sa croissance est constante. Compte tenu de ces renseignements uniquement, lequel des énoncés suivants indique la méthode et l'explication qui répondent le mieux aux besoins du client?
- Un client choisit un courtier en placement offrant un compte de type accès direct au marché. Quelle incidence ce choix aura-t-il sur son expérience comparativement au choix d'un courtier en placement traditionnel?

Remarque : Les notions du programme sont cumulatives. Par exemple, les résultats d'apprentissage associés au verbe « **mettre en application** » peuvent également être évalués au niveau « **comprendre** » et « **connaître** ».



Élément 1 : Gérer les relations avec les clients institutionnels

Résumé : L'élément 1 exige une mise en application approfondie des processus liés à la prestation de services aux clients institutionnels. Les candidats peuvent s'attendre à être évalués sur la structure du marché institutionnel, la prestation de services aux clients institutionnels, la documentation requise et l'information à présenter, ainsi que le rôle des experts en la matière.

- 1.1** Comprendre les principaux aspects de la structure du marché institutionnel. Tenir compte des éléments suivants :
 - Les différents types de courtiers en placement institutionnels du côté vendeur
 - Les différents types de clients du côté acheteur, leurs objectifs et le rôle du courtier en placement dans l'accompagnement de ces derniers
- 1.2** Comprendre les types de négociateurs sur le marché institutionnel. Tenir compte des éléments suivants :
 - Négociateurs pour compte de tiers
 - Négociateurs de passif (pour compte propre et pour facilitation des titres en portefeuille)
 - Teneurs de marché
 - Négociateurs spécialisés par catégories d'actifs
 - Négociateurs utilisant des transactions déclenchées par ordinateur
- 1.3** Mettre en application dans des situations précises les services fournis aux clients institutionnels par les courtiers en placement. Tenir compte des éléments suivants :
 - Négociation (y compris l'accès électronique direct)
 - Recherche
 - Prise ferme
 - Services de fusions et acquisitions
 - Courtage de premier ordre
 - Prêt de titres
- 1.4** Mettre en application les éléments clés du service pour intégrer de nouveaux clients. Tenir compte des éléments suivants :
 - Processus d'intégration des nouveaux clients pour les courtiers en placement
 - Types de comptes, y compris les sous-comptes
 - Produits et services auxquels le client peut accéder auprès du courtier en placement
 - Traitement adéquat des demandes de nouveaux comptes et respect du processus d'ouverture
 - Règles et exigences de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) pour que les clients puissent être considérés comme des clients institutionnels
- 1.5** Comprendre l'ensemble des renseignements requis sur les clients institutionnels selon les exigences de connaissance du client, ainsi que les processus connexes de collecte et de vérification. Tenir compte des éléments suivants :
 - Faits essentiels
 - Identification des clients, qu'il s'agisse de personnes physiques ou non
 - Identification du propriétaire véritable des actifs
 - Autorisation de négocier
 - Initiés
 - Solvabilité
 - Confirmation par le client de l'exactitude des renseignements
 - Dispenses en matière d'identification
 - Dispenses pour les clients institutionnels
 - Responsabilité principale, délégation et obligation de tenir l'information à jour
- 1.6** Mettre en application le rôle du courtier en placement dans des situations précises de prestation de services au client. Tenir compte des éléments suivants :
 - Rôle du représentant en placement et du représentant inscrit, y compris la portée des activités autorisées et interdites
 - Limites et restrictions relatives aux produits et services offerts par le courtier en placement (le cas échéant)
 - Types de titres vendus et négociés par les courtiers du secteur institutionnel
 - Frais, commissions et lignes directrices appropriées en matière de rémunération
 - Rabais de courtage sur titres gérés et ententes de partage des commissions
 - Procédures et exigences légales et réglementaires pour travailler avec des clients étrangers
- 1.7** Mettre en application dans des situations précises l'obligation de pertinence du compte et les exceptions prévues concernant certains types de clients institutionnels.





1.8 Mettre en application dans des situations précises les principaux aspects des obligations liées à l'évaluation de la convenance pour les clients institutionnels. Tenir compte des éléments suivants :

- Situations dans lesquelles les obligations s'appliquent
- Considérations à prendre en compte dans l'évaluation du degré de connaissance du client
- Obligations du courtier en placement lorsqu'il existe des motifs raisonnables de conclure qu'il s'agit d'un client averti
- Obligations du courtier en placement lorsqu'il n'y a pas de motifs raisonnables de conclure qu'il s'agit d'un client averti
- Exceptions pour certains types de clients institutionnels, y compris les clients autorisés

1.9 Comprendre tous les produits utilisés par les clients institutionnels, y compris ceux acquis à la suite d'un transfert entrant ou d'une opération exécutée selon les instructions du client. Tenir compte des éléments suivants :

- Titres
- Produits à revenu fixe
- Dérivés

1.10 Mettre en application dans des situations précises l'utilisation des documents requis et de l'information à présenter dans le cadre du service aux clients institutionnels. Tenir compte des éléments suivants :

- Convention de compte et tout autre document exigé par le courtier en placement ou par toute loi applicable, y compris l'information sur les conflits d'intérêts
- Processus suivis par le courtier en placement pour documenter l'évaluation du degré de connaissance du client
- Exigences relatives à la documentation et à la tenue à jour des dossiers des clients, y compris les parties autorisées pour le ou les comptes

1.11 Mettre en application dans des situations précises l'importance de la protection des renseignements confidentiels. Tenir compte des éléments suivants :

- Politiques et procédures que doivent suivre les courtiers en placement pour préserver la confidentialité des renseignements des clients
- Mesures de protection des renseignements et pare-feu
- Listes grises et listes de titres à négociation restreinte
- Information non publique importante, information confidentielle et information sensible
- Rôle des services bancaires d'investissement, du service de recherche et du financement des sociétés

1.12 Comprendre l'importance des experts internes. Tenir compte des éléments suivants :

- L'obligation d'inscription d'une personne autorisée pour certains produits, comme les dérivés
- Situations particulières où les clients doivent être orientés vers des experts internes
- Processus pour orienter les clients vers des experts internes :
 - Orientation des clients vers l'expertise et le service de placement appropriés
 - Identification des rôles internes appropriés pour offrir du soutien aux clients et les aiguiller efficacement

1.13 Mettre en application dans des situations précises les exigences de l'OCRI lorsque les courtiers en placement communiquent avec les clients et/ou le public. Tenir compte des éléments suivants :

- Connaissance des obligations et des pratiques exemplaires
- Exactitude des informations transmises aux clients concernant les compétences, l'expérience, les qualifications et la catégorie d'inscription
- Utilisation appropriée des titres professionnels dans les communications avec les clients, conformément aux lois et règlements applicables et aux exigences visant les courtiers en placement
- Communications trompeuses
- Restrictions et les lignes directrices concernant les médias sociaux et les autres communications avec le public
- Enjeux liés aux canaux de communication en dehors des plateformes autorisées

1.14 Comprendre les lois et règlements applicables en lien avec la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes, les exceptions, les règles et les problèmes connexes. Tenir compte des éléments suivants :

- Étapes du blanchiment d'argent
- Exigences relatives au programme de conformité
- Politiques et procédures en matière de lutte contre le blanchiment d'argent
- Exigences relatives aux renseignements sur les clients et à la diligence à l'égard des clients
- Évaluation des risques d'entreprise et indicateurs de risque
- Formation des employés
- Tenue de dossiers sur la relation d'affaires





Élément 2 : Conflits d'intérêts et normes de conduite

Résumé : La capacité d'agir de façon éthique et professionnelle dans la prestation de services aux clients institutionnels est essentielle pour toute personne candidate dans l'exercice de ses fonctions. Cet élément exige que les personnes candidates comprennent le contenu et l'application des normes de conduite de l'OCRI dans la prestation de services aux clients institutionnels, notamment en ce qui a trait à la gestion des conflits d'intérêts, aux activités externes et aux opérations financières personnelles avec des clients.

- 2.1** Mettre en application dans des situations précises les normes de conduite de l'OCRI concernant un représentant inscrit et son client ou un représentant inscrit et sa société.
- 2.2** Mettre en application dans des situations précises les exigences réglementaires régissant la gestion des conflits d'intérêts dans l'intérêt du client. Tenir compte des éléments suivants :
- Repérer les conflits d'intérêts
 - Les éviter
 - Les traiter
 - Les déclarer
- 2.3** Mettre en application dans des situations précises les exigences réglementaires relatives aux activités externes. Tenir compte des éléments suivants :
- Interdiction
 - Approbation
 - Déclaration
- 2.4** Mettre en application dans des situations précises les exigences réglementaires relatives aux opérations financières personnelles avec des clients institutionnels. Tenir compte des aspects interdits et des mesures en lien avec ce qui suit :
- Acceptation de contreparties
 - Ententes de règlement
 - Emprunts personnels auprès de clients
 - Prêts personnels aux clients
 - Contrôle ou pouvoir
- 2.5** Comprendre l'application des politiques et des procédures visant les courtiers en placement en ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts. Tenir compte des éléments suivants :
- Contrôles efficaces et personnel de surveillance compétent en place
 - Processus de contrôle diligent applicable aux approbations
 - Tenue de dossiers adéquate
- 2.6** Mettre en application dans des situations précises les exigences réglementaires régissant le traitement des plaintes de clients institutionnels. Tenir compte des éléments suivants :
- Reconnaissance
 - Processus
 - Résolution
 - Signalement
 - Pratiques interdites





Élément 3 : Titres à revenu fixe

Résumé : L'élément 3 exige que la personne candidate analyse les caractéristiques des titres à revenu fixe émis par les gouvernements, les sociétés et d'autres entités. Elle devra analyser comment ces caractéristiques présentent différents niveaux de risque et de rendement potentiel pour les détenteurs et les émetteurs de ces titres. Cet élément nécessite également de savoir calculer le prix et le rendement des titres à revenu fixe, ainsi que d'appliquer les facteurs susceptibles d'influencer ces paramètres.

- 3.1** Comprendre la structure des marchés canadiens des titres à revenu fixe. Tenir compte des éléments suivants :
- Taille du marché
 - Accès au marché
 - Livraison
 - Règlement
 - Rôle des agences d'évaluation du crédit
- 3.2** Comprendre les exigences réglementaires s'appliquant aux marchés des titres de créance. Tenir compte des éléments suivants :
- Exigences générales
 - Promotion de marchés de titres de créance équitables et efficaces
 - Politiques et procédures
 - Exigences
 - Contenu
 - Pratiques interdites
 - Obligations du courtier en placement
 - Obligations de la personne autorisée
- 3.3** Comprendre les types de produits à revenu fixe et leurs caractéristiques. Tenir compte des éléments suivants :
- Les titres du gouvernement du Canada
 - Les titres des gouvernements provinciaux et municipaux
 - Les titres de sociétés
- 3.4** Mettre en application dans des situations précises la terminologie des produits à revenu fixe. Tenir compte des éléments suivants :
- Valeur nominale
 - Taux d'intérêt nominal
 - Date d'échéance
 - Durée jusqu'à l'échéance
 - Cours de l'obligation
 - Rendement à l'échéance
 - Règlement
- 3.5** Analyser les caractéristiques des produits à revenu fixe. Tenir compte des éléments suivants :
- Avantages et inconvénients pour l'investisseur
 - Avantages et inconvénients pour l'émetteur
 - Sources de risques et rendements potentiels
 - Incidence des coûts associés à l'acquisition et à la détention de produits à revenu fixe
- 3.6** Comprendre les caractéristiques des produits suivants et les conditions qui influent sur le profil risque-rendement. Tenir compte des éléments suivants :
- Obligations à coupons détachés
 - Produits à taux variable
 - Obligations remboursables par anticipation/encaissables par anticipation
 - Obligations convertibles
 - Obligations à rendement réel
 - Obligations à échéance reportable ou prorogable
 - Obligations à fonds d'amortissement/fonds de rachat
- 3.7** Appliquer les calculs standards au rendement des obligations. Tenir compte des éléments suivants :
- Taux de rendement actuel (ou rendement courant)
 - Rendement à l'échéance (approximatif)
 - Rendement d'une obligation coupon zéro
 - Courbes de rendement
- 3.8** Mettre en application dans des situations précises la compréhension de la relation entre :
- Coupon, rendement, durée à l'échéance et volatilité du cours
 - Durée de Macaulay, durée modifiée et sensibilité du cours
 - Variations des facteurs économiques et incidence sur les cours des titres à revenu fixe
- 3.9** Mettre en application des calculs de durée modifiée pour évaluer la variation du cours d'une obligation en fonction d'une variation donnée des rendements.
- 3.10** Mettre en application le concept de valeur temporelle de l'argent dans les calculs de placement. Tenir compte des éléments suivants :
- Le calcul de la valeur actualisée d'un titre à revenu fixe en fonction de la valeur nominale, du taux d'intérêt nominal, de la durée jusqu'à l'échéance et du taux d'actualisation.
 - Le calcul de toute variable manquante dans un calcul de la valeur temps de l'argent.



Élément 4 : Titres de capitaux propres

Résumé : L'élément 4 exige que la personne candidate analyse les caractéristiques des titres de capitaux propres émis par les sociétés. Elle devra analyser comment ces caractéristiques sont associées à différents niveaux de risque et de rendement potentiel pour les détenteurs et les émetteurs de ces titres.

- 4.1** Comprendre différents types de structures d'entreprise et l'incidence sur les occasions de placement. Tenir compte des éléments suivants :
- Entreprise individuelle
 - Société de personnes
 - Société par actions
 - Société fermée et société ouverte
 - Coopérative
- 4.2** Comprendre l'obligation de fournir un prospectus et son objectif selon la Norme canadienne (Règlement) 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, ainsi que les situations où cette exigence peut ne pas s'appliquer en vertu du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus. Tenir compte des éléments suivants :
- Application pour le placement initial et le reclassement de titres
 - Application dans le cas de prises de contrôle
 - Information exhaustive
 - Publicité et marketing
 - Obligation de fournir rapidement de l'information
 - Titres dispensés
 - Placements privés
 - Investisseur qualifié
- 4.3** Comprendre les types de catégories d'actions ordinaires et leurs principales caractéristiques. Tenir compte des éléments suivants :
- Droits aux dividendes
 - Droits de vote
 - Droits à l'excédent à la dissolution
- 4.4** Comprendre les types de certificats canadiens d'actions étrangères et leurs principales caractéristiques. Tenir compte des éléments suivants :
- Droits du détenteur
 - Ratio des certificats canadiens d'actions étrangères
- 4.5** Analyser les caractéristiques des placements dans différentes catégories d'actions ordinaires et de certificats de titres en dépôt. Tenir compte des éléments suivants :
- Source des risques et rendements potentiels
 - Incidence des coûts associés à l'acquisition et à la détention d'actions ordinaires et de certificats de titres en dépôt
- 4.6** Analyser les caractéristiques liées à la détention d'actions ordinaires. Tenir compte des éléments suivants :
- Avantages et inconvénients de la détention d'actions ordinaires
 - Avantages et inconvénients pour l'émetteur d'actions ordinaires
- 4.7** Comprendre comment les opérations sur titres et d'autres facteurs peuvent influencer sur la position de l'actionnaire. Tenir compte des éléments suivants :
- Traitement fiscal des dividendes, processus de déclaration et de perception des dividendes
 - Incidence des fractionnements et regroupements d'actions
 - Programmes de rachat d'actions sur le marché
 - Questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)
- 4.8** Comprendre les types de catégories d'actions privilégiées et leurs principales caractéristiques. Tenir compte des éléments suivants :
- Droits aux dividendes
 - Droits de vote
 - Droits en cas de dissolution
- 4.9** Analyser les caractéristiques des placements dans différentes catégories d'actions privilégiées. Tenir compte des éléments suivants :
- Source des risques et rendements potentiels
 - Incidence des coûts associés à l'acquisition et à la détention d'actions privilégiées
- 4.10** Mettre en application dans des situations précises la distinction entre les actions ordinaires et les actions privilégiées. Tenir compte des éléments suivants :
- Avantages et inconvénients pour les titulaires d'actions privilégiées
 - Avantages et inconvénients pour l'émetteur d'actions privilégiées
- 4.11** Mettre en application le concept de valeur temporelle de l'argent dans les calculs de placement. Tenir compte des éléments suivants :
- Détermination de la valeur actualisée d'un titre de participation en utilisant des modèles appropriés. Tenir compte des éléments suivants :
 - Valeur actualisée des flux de trésorerie
 - Modèles de croissance du ratio cours/bénéfice



Élément 5 : Analyse des titres et théorie de placement

Résumé : L'élément 5 est axé sur les renseignements disponibles sur les sociétés et l'économie et la façon dont ces renseignements peuvent être utilisés pour évaluer la valeur d'un placement. Les personnes candidates pourraient devoir calculer divers ratios comptables et en interpréter les résultats.

- 5.1** Analyser les facteurs à prendre en considération dans l'analyse d'une société afin de déterminer si elle constitue un bon placement. Tenir compte des éléments suivants :
- Tous les documents pertinents et toutes les sources d'information
 - Explications claires de l'analyse de la société aux clients institutionnels sur demande
 - Collaboration et consultation avec des experts en la matière internes et externes, au besoin, en ce qui concerne les questions liées à l'analyse de la société
- 5.2** Comprendre l'objectif et le contenu de l'état de la situation financière d'une société. Tenir compte des éléments suivants :
- Format et éléments inclus dans un état de la situation financière, ainsi que leur classification
 - Objectif de l'état des variations des capitaux propres et sa relation avec le bilan et l'état des résultats
- 5.3** Comprendre l'objectif et le contenu des états qui présentent le revenu de la société. Tenir compte des éléments suivants :
- Structure de l'état du résultat global et des sources de revenus nets
 - Objectif de l'état des bénéfices non répartis et son lien avec l'état de la situation financière et l'état du résultat global
- 5.4** Comprendre l'objectif et le contenu des états qui présentent les flux de trésorerie de la société. Tenir compte des éléments suivants :
- Composantes de l'état des flux de trésorerie et la classification des activités ou des éléments comptables, y compris les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de financement ou de placement
- 5.5** Comprendre les autres facteurs relatifs aux états financiers de la société. Tenir compte des éléments suivants :
- Importance des notes dans les états financiers et le rapport de l'auditeur
- 5.6** Analyser l'information tirée des états financiers de base afin de formuler des observations pertinentes sur la société concernée. Cela peut exiger des calculs. Tenir compte des éléments suivants :
- Ratios de liquidité
 - Ratios de liquidité générale et relative
 - Ratios d'analyse des risques
 - Ratio dette/capitaux propres
 - Ratio d'endettement
 - Couverture des intérêts
 - Ratios de rentabilité
 - Marges de profit
 - Brutes, avant impôt et nettes
 - Rendement des actifs
 - Rendement du capital investi
 - Ratio d'efficacité
 - Rotation de l'actif immobilisé
 - Rotation des stocks
 - Rotation des comptes clients
 - Rotation des comptes fournisseurs
 - Rotation du fonds de roulement
 - Ratios des capitaux propres
 - Ratio de distribution des dividendes
 - Taux de rétention
 - Résultat par action
 - Valeur comptable par action
 - Flux de trésorerie disponibles-capitaux propres





- 5.7** Analyser l'information tirée des états financiers de base afin de formuler des observations pertinentes sur le placement concerné. Cela peut exiger des calculs. Tenir compte des éléments suivants :
- Ratios d'évaluation
 - Résultat par action, ratio cours/bénéfice, rendement des dividendes, ratio de couverture des dividendes, ratio de distribution des dividendes, capitaux propres-action ordinaire
 - Valeur intrinsèque et ratio cours/bénéfice (C/B) d'une action en utilisant le modèle d'actualisation des dividendes (MAD)
 - Utilisation de l'analyse des tendances et des comparaisons externes
 - Évaluation de la qualité des titres de créance ou des titres de participation émis par une société à l'aide de ratios de crédit ou d'autres renseignements pertinents. Tenir compte des éléments suivants :
 - Ratios de levier financier
 - Ratios de couverture
- 5.8** Comprendre les types d'information sur les actions et les titres à revenu fixe fournis par les émetteurs, les bourses et les organismes de réglementation, ainsi que leur utilité. Tenir compte des éléments suivants :
- Cours, volumes, rendements et capitalisation boursière
 - Restrictions, y compris les interdictions d'opérations
- 5.9** Comprendre les objectifs et les usages des indices boursiers. Tenir compte des éléments suivants :
- Comment les valeurs des indices sont établies
 - Indice et moyenne
 - Indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et indice pondéré en fonction du cours
 - Rendement du cours et rendement total
 - Catégorie d'actifs, secteur, pays, international
- 5.10** Analyser les informations concernant les marchés financiers. Tenir compte des éléments suivants :
- Tendances du marché
 - Incidence d'opérations particulières sur le marché
 - Éléments qui influencent les taux de change
 - Événements économiques, politiques et sociaux qui peuvent avoir une incidence sur les placements
- 5.11** Analyser les méthodes d'évaluation du comportement des produits financiers et des marchés boursiers. Tenir compte des éléments suivants :
- Importance de recourir à diverses sources pour l'analyse d'une société et l'obtention de renseignements la concernant
 - Analyse fondamentale
 - Analyse quantitative
 - Analyse technique/statistique
 - Hypothèses et approches d'évaluation qui peuvent être utilisées
- 5.12** Comprendre comment les secteurs d'activité sont définis à partir de classifications industrielles et comment ces classifications sont prises en compte dans l'évaluation des actions d'une société. Tenir compte des éléments suivants :
- Produits de consommation
 - Industries manufacturières
 - Secteurs de service
 - Technologies
- 5.13** Mettre en application les facteurs macroéconomiques par rapport aux attentes des investisseurs concernant le prix des titres et les mouvements du marché. Tenir compte des éléments suivants :
- Taux d'intérêt
 - Inflation
 - Emploi
 - Productivité
- 5.14** Comprendre l'objectif de toutes les sources d'information pertinentes sur les produits de placement. Tenir compte des éléments suivants :
- Documents de placement
 - Prospectus et autres documents réglementaires
 - Recherche sur les marchés
 - Documents de marketing
 - Recommandations de courtiers en placement
- 5.15** Comprendre les différents types de risques. Tenir compte des éléments suivants :
- Risque de taux d'intérêt
 - Risque d'inflation
 - Risque de liquidité
 - Risque de capital
 - Risque de revenu
 - Risque lié à l'émetteur
 - Risque de crime financier
- 5.16** Comprendre ce que différentes mesures du risque indiquent au sujet d'un actif ou d'un portefeuille. Tenir compte des éléments suivants :
- Écart-type et variance
 - Bêta
 - Modèle multifactoriel
 - Repli maximal
- 5.17** Mettre en œuvre des méthodes de gestion des risques pour gérer le risque et le rendement. Tenir compte des éléments suivants :
- Rôle du risque dans la sélection des actifs
 - Couverture et diversification
 - Facteurs qui influent sur le rendement attendu et le risque d'un portefeuille
- 5.18** Mettre en application les théories relatives à la détermination des taux d'intérêt. Tenir compte des éléments suivants :
- Théorie classique et théorie des fonds prêtables
 - Théorie keynésienne et théorie de la préférence pour la liquidité
 - Théorie monétaire moderne
- 5.19** Comprendre les concepts des théories de portefeuille. Tenir compte des éléments suivants :
- Théorie moderne du portefeuille/théorie moyenne-variance
 - Diversification efficiente, diversification naïve et concentration sur un secteur ou un émetteur
 - Modèle de Black-Litterman
 - Simulations de Monte-Carlo
- 5.20** Analyser l'objectif, les avantages et les limites des modèles d'évaluation des actifs. Tenir compte des éléments suivants :
- Modèle d'évaluation des actifs financiers
 - Théorie de l'évaluation par arbitrage
 - Modèles multifactoriels :
 - Modèle à cinq facteurs de Fama et French
 - Modèle à cinq facteurs de Fama et French intégrant le momentum
 - Modèle à quatre facteurs de Carhart
- 5.21** Analyser les styles et les stratégies de gestion passive des placements. Tenir compte des éléments suivants :
- Achat et conservation
 - Suivi d'indice/gestion indiciaire



5.22 Analyser les styles et les stratégies de gestion active des placements.

Tenir compte des éléments suivants :

- Approche descendante et approche ascendante
- Rotation sectorielle
- Placement axé sur la croissance
- Placement axé sur la valeur
- Synchronisation des marchés

5.23 Comprendre les techniques de gestion passive de portefeuille utilisées par les gestionnaires d'actions. Tenir compte des éléments suivants :

- Achat et conservation
- Suivi d'indice/gestion indicielle

5.24 Comprendre les techniques de gestion passive et active des portefeuilles de titres à revenu fixe. Tenir compte des éléments suivants :

- Stratégie passive d'achat et de conservation
- Alignement sur un indice
- Immunisation
- Gestion de la durée
- Swaps d'obligations
- Rotation sectorielle

5.25 Mettre en application les processus, les lois et les règles prévues par le Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat. Tenir compte des éléments suivants :

- Communication d'information adéquate
 - Circulaires et évaluation
- Délai suffisant
- Traitement équitable
- Exigence minimale de l'offre
- Financement des offres

5.26 Mettre en application les processus, les lois et les règles régissant la communication de l'information financière des sociétés ouvertes. Tenir compte des éléments suivants :

- Dépôts périodiques
 - États financiers
 - Rapport de gestion
 - Information prospective

- Dépôts faisant suite à un événement

- Contrats importants et autres documents
- Communication de l'information relative aux changements importants
- Déclarations d'acquisition d'entreprise
- Obligations d'information relatives aux titres subalternes

- Autres informations à communiquer

- Communiqués de presse
- Attestation de divulgation
- Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR+) et système électronique de déclaration des initiés (SEDI)
- Comprendre les processus, les lois et les règles encadrant les droits reconnus par la loi aux investisseurs. Tenir compte des éléments suivants :
 - Droits à l'information
 - Droits d'assister aux assemblées et de s'y exprimer
 - Droits de vote sur les résolutions de la société
 - Droits aux dividendes déclarés
 - Droits à l'excédent à la dissolution

5.27 Analyser l'incidence des changements et des mises à jour applicables à ce qui suit :

- Normes du secteur
- Législation
- Règlements
- Procédures, règles et pratiques exemplaires s'appliquant aux courtiers en placement
- Contrôle diligent des produits
- Enjeux émergents, tendances financières, tendances économiques et incidence des événements mondiaux sur les marchés





Élément 6 : Produits gérés et autres produits

Résumé : Les personnes candidates devront analyser les produits gérés et d'autres produits, et les comparer aux placements directs. Les approches générales de gestion de fonds seront évaluées, ainsi que les renseignements à fournir aux investisseurs. Les questions exigeront des personnes candidates qu'elles analysent les différences entre les divers types de produits gérés et d'autres produits, qu'il s'agisse de fiducies de revenu ou de fonds de capital d'investissement privé, et qu'elles déterminent les avantages et inconvénients relatifs de chacun.

- 6.1** Comprendre les types de produits gérés et leurs caractéristiques clés. Tenir compte des éléments suivants :
- Fiducies de revenu
 - Fonds de placement à capital fixe
 - Sociétés de placement immobilier
 - Fonds négociés en bourse (FNB)
 - Fonds en gestion commune
- 6.2** Comprendre la structure et les caractéristiques des placements non traditionnels. Tenir compte des éléments suivants :
- Dérivés
 - Cryptoactifs
 - Capital d'investissement privé
- 6.3** Comprendre la structure et les caractéristiques des fonds à stratégie non traditionnelle. Tenir compte des éléments suivants :
- Fonds spéculatifs
 - Produits structurés
 - Fonds d'investissement alternatifs
- 6.4** Analyser les caractéristiques des investissements alternatifs et d'autres types d'investissements. Tenir compte des éléments suivants :
- Structure
 - Caractéristiques
 - Frais : gestion, rendement, taux de rendement minimal
 - Avantages et inconvénients pour l'investisseur
 - Avantages et inconvénients pour le fournisseur
 - Sources de risques et rendements potentiels
 - Incidence des coûts associés à l'acquisition et à la détention d'autres placements
 - Exigence liée au statut d'investisseur qualifié
- 6.5** Analyser les principales caractéristiques des fonds négociés en bourse (FNB). Tenir compte des éléments suivants :
- Accès aux FNB
 - Création
 - Cours : valeur marchande et valeur liquidative
 - Styles de gestion des FNB
 - Types de leviers financiers (simple, double, triple)
 - Structures de coûts
- 6.6** Mettre en application les facteurs permettant de choisir entre des produits gérés et des titres de participation individuels, en tenant compte des décisions de l'investisseur.
- 6.7** Comprendre le rôle des marchés de dérivés au sein du marché des valeurs mobilières.





Élément 7 : Exécution et intégrité du marché

Résumé : Dans l'élément 7, les personnes candidates doivent appliquer les exigences des Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM) en ce qui concerne la reconnaissance des pratiques de négociation abusives et les responsabilités de surveillance des courtiers en placement et de leurs représentants. L'examen portera également sur l'application des différents types d'ordres pouvant être placés et sur le processus d'exécution, ainsi que sur l'analyse de la négociation algorithmique.

- 7.1** Mettre en application dans des situations précises sa compréhension des Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM). Tenir compte des éléments suivants :
- Meilleure exécution
 - Négociation abusive
 - Activités de négociation inacceptables
 - Pratiques manipulatoires et trompeuses
 - Établissement de cours factices
 - Ordres et transactions irréguliers
 - Opération en avance sur le marché
 - Accès électronique direct et accords d'acheminement
 - Exécution pour compte propre
- 7.2** Mettre en application dans des situations précises les exigences réglementaires liées aux responsabilités de surveillance prévues par les Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM). Tenir compte des éléments suivants :
- Objectif des obligations de surveillance prévues par les RUIM
 - Opérations habituelles du client – pour pouvoir déceler toute opération douteuse
 - Marche à suivre pour déceler toute opération douteuse et la transmettre aux échelons supérieurs
 - Délits d'initié et violations possibles
 - Cadres réglementaires applicables aux dénonciateurs
 - Obligations de déclaration applicables aux courtiers en placement et aux organismes de réglementation
- 7.3** Mettre en application les caractéristiques des différents types d'ordres. Tenir compte des éléments suivants :
- Ordre à cours limité
 - Ordre au marché
 - Ordre immédiat sinon à annuler
 - Ordre « exécuter sinon annuler »
 - Ordre « à seuil de déclenchement »
 - Ordre iceberg
 - Ventes à découvert
- 7.4** Mettre en application différents aspects du processus d'exécution et de règlement des opérations. Tenir compte des éléments suivants :
- Connaissance des différents marchés
 - Marchés boursiers et marchés hors cote
 - Marchés affichés et marchés opaques
 - Marchés dirigés par les ordres et marchés dirigés par les cours
 - Passation d'ordres, y compris les processus de gestion des erreurs et des modifications d'ordres
 - Relation entre courtier introducteur et courtier chargé de comptes
 - Processus de règlement et de livraison
 - Considérations liées aux opérations de change et aux conversions de devises pour faciliter les transactions
 - Procédures de règlement des opérations pour l'ensemble des transactions
- 7.5** Comprendre les types de comptes de négociation. Tenir compte des éléments suivants :
- Client (CL)
 - Compte du portefeuille (IN)
 - Non-client (NC)
- 7.6** Mettre en application dans des situations précises les exigences relatives à la gestion d'ordres clients. Tenir compte des éléments suivants :
- Exactitude des détails de l'opération
 - Exécution sans pouvoir discrétionnaire
 - Consignation des détails de l'opération
 - Disponibilité continue auprès du client
- 7.7** Comprendre la nature des différents pupitres de négociation. Tenir compte des éléments suivants :
- Placement pour compte
 - Compte propre
 - Côté acheteur
 - Côté vendeur
 - Détail
 - Institutionnel
- 7.8** Analyser les avantages et les inconvénients de la négociation algorithmique. Tenir compte des éléments suivants :
- Discipline du marché
 - Uniformité offerte
 - Rapidité
 - Défaillances technologiques
 - Suroptimisation
 - Effondrements éclairs

